



Un évènementiel moteur pour le tissu local

Comment ?

- En impliquant la population locale afin de garantir une identité forte
- En valorisant la participation de chacun
- En s'appuyant sur des rencontres et une concertation entre acteurs publics et privés
- En mettant en œuvre une idée innovante, afin de se démarquer des autres territoires
- En s'attachant à la qualité des services directs et indirects
- En relayant et en reliant le projet à des offres permanentes
- En pérennisant cet évènement dans le temps

Plus précisément, cet évènement pourrait avoir lieu une fois tous les deux ans en alternance avec la Semaine du Golfe, sur une durée de quelques jours, avec des tables rondes, des animations, des spectacles. On peut l'imaginer comme un « comice de la culture », une « tournée des talents » qui s'appuieraient sur les atouts du territoire.



Avec le concours financier de la Région Bretagne, du Pays d'Auray et d'Auray Quiberon Terre Atlantique



Nous contacter : Conseil de Développement du Pays d'Auray
Porte Océane – 40 rue du Danemark – BP 70 447 – 56 404 AURAY Cedex
Mail : codepa@pays-auray.fr
Site : www.codepa.wordpress.com
Tél. : 02 97 56 45 45



Culture et Patrimoine

Contribution au schéma de développement culturel en s'appuyant sur le patrimoine et les acteurs du territoire

En matière de Culture et de Patrimoine, le Pays d'Auray est riche de ressources et de compétences, on y trouve un bon maillage du territoire, avec des sites, des évènements accessibles à un grand nombre.

Certaines structures sont de plus, très bien implantées avec une renommée qui dépasse le territoire.

Certaines actions sont même jugées comme remarquables par les acteurs du territoire, on parle ici, par exemple de l'action menée par le Quai des Saveurs, par les travaux communs menés par l'Académie des Arts Sacrés, Saint Dégan et le Musée des Thoniers, du travail qui est fait auprès des scolaires, des liens tissés avec les communes.

Malgré tous ces points positifs, les personnes auditionnées, tous domaines confondus, ont fait part de l'absence de visibilité générale de l'offre culturelle.

D'autres questionnements restent en suspens :

La culture peut-elle renforcer l'attractivité du Pays d'Auray ? Peut-elle participer au bien-être de ses habitants ? Peut-elle favoriser le « Bien vivre ensemble », la citoyenneté ? Peut-elle forger une identité commune et fédérer ? Comment et avec quels moyens ?

Autant de questions, que la Commission Culture et Patrimoine s'est posée et à poser aux acteurs du territoire pour mener sa réflexion.



Contribution réalisée dans le cadre de la commission Culture et Patrimoine du Codepa

Synthèse – juin 2017

La réflexion est déclinée en axes stratégiques :

La sortie de « l'enfouissement » par une politique culturelle adaptée

Le projet culturel doit s'établir sur les bases d'une large concertation avant tout, parce qu'un projet culturel de territoire a besoin de toutes les compétences pour être vecteur d'une dynamique territoriale forte.

Comment ?

- En travaillant ensemble
- En mutualisant des services
- En fédérant les acteurs culturels du Pays d'Auray
- En développant l'interconnaissance

Que quel que soit l'endroit où l'on vit sur le territoire, l'accès à la culture doit être possible, parce que c'est d'ouverture au monde dont on parle.

Comment ?

- En aidant à une meilleure répartition de l'offre et des équipements
- En apportant des ressources là où il n'y en a pas
- En s'appuyant sur des centres ressources, des pôles secondaires
- En incitant les structures à se positionner sur des labels, marqueurs touristique et qualitatif
- En diffusant un enseignement artistique au plus près de la population

La diffusion de la culture doit reposer sur des outils concrets, afin de pérenniser un projet culturel de territoire, facteur de développement économique et durable, avec des bases fortes.

Comment ?

- En donnant de la visibilité aux acteurs et aux actions culturelles
- En réalisant un forum-festival culturel biennal itinérant
- En mettant en œuvre un agenda/annuaire annuel



La nécessité d'une politique du patrimoine

Parce que la persistance des repères du passé permet une meilleure compréhension de l'histoire actuelle et que la conservation du patrimoine est un point d'appui à un développement local, il est nécessaire de mettre en œuvre une politique culturelle et du patrimoine.

Comment ?

Par la déclinaison d'un plan d'actions relevant d'une politique du patrimoine :

- La réalisation d'inventaire du patrimoine matériel et immatériel
- La définition des caractéristiques et des spécificités de ces patrimoines
- L'analyse des interprétations qui en découlent
- Le développement et le soutien aux conditions de sa mise en valeur

La structuration du territoire

L'affirmation d'espaces de développement culturel

On parle ici de coopération intercommunale et de complémentarité entre différents espaces de vie. C'est-à-dire une urbanité multi-communale qui respecte les modes de vie de chaque commune mais qui participe à renforcer l'identité du Pays par une organisation spatiale autour d'un pôle majeur (Auray) et des pôles secondaires assis sur « des espaces de vie commune ».

Pays d'Art et d'Histoire : un rayonnement national, voir international

Conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, les membres du Codepa inscrivent le développement culturel par la mise en œuvre de la valorisation de l'existant par la labellisation en Pays d'Art et d'Histoire, ce qui permet de s'engager dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Il s'agit là d'un projet transversal avec des nombreux bénéfices pour un territoire.